

Mairie de SAINT ORENS POUY PETIT

Séance du 30 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de présents : 08

Nombre de votants : 10

Date de convocation : 25 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trente septembre à 09 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du château, sous la présidence de M.MESTE Michel, Maire.

Présents : MM. MESTE Michel, Maire, RICHON Michel, BARATS Thierry, DAL SANTO Franck, FAURIE Alain, NOSELLA Bernard, DELMAS Marceau, BRAGAGNOLO Jean-François

Absents excusés: Mme BARATS Estelle et Mrs ROSA Yannick, PETI-JEAN Patrice

Procuration : Mme BARATS Estelle donne pouvoir à Mr BARATS Thierry, Mr PETI-JEAN Patrice donne pouvoir à Mr DELMAS Marceau

Secrétaire de séance : M RICHON Michel

Lecture du compte rendu de la séance du 11 avril 2023. Mr BRAGAGNOLO regrette que le compte rendu n'ai pas été envoyé en amont de la réunion aux conseillers.

Après discussion le compte rendu est accepté à l'unanimité.

1) Délibération Modification dénomination des voies

Afin d'éviter les doublons et prendre en compte l'adressage effectué par les communes limitrophes pour lesquelles des voies sont partagées, il y a lieu de procéder à la modification de dénominations de certaines voies :

Voie de la commune	Dénomination de la voie	Dénomination proposée	Vote
D232 partant point de départ 1 allant à la D654	Route de Condom	Route de Martet	5 pour-5 abstentions
D204 partant du lieu-dit Las Gardolles allant au lieu-dit des 3 évêques	Route du Mas d'Auvignon	Route de la Ténarèze	5 pour-5 abstentions
VC partant du point de départ 4 allant à Blaziert	Route de Blaziert	Chemin de St Orens	5 pour-5 abstentions
Portion de la VC 7 partant des 3 évêques jusqu' à l'intersection du chemin de Vienau	Route des Crêtes	Chemin de Bellevue	5 pour-5 abstentions
Portion de la VC 7 partant de l'intersection du chemin de Vienau jusqu'à l'intersection avec le CR dit de Maignaut	Route des Crêtes	Routes des 3 évêques	8 pour -2 abstentions

D654 partant du point de départ 10 en direction de St Puy	Route de Saint Puy	Route de Condom	5 pour-5 abstentions
---	--------------------	-----------------	----------------------

Mr BRAGAGNOLO fait remarquer que la carte qui a été transmise ne mentionne pas le point de départ 14. La voie partant du point 14 n'a pas été renommée, certains conseillers n'ayant pas pu la situer.

Messieurs FAURIE, NOSELLA, DELMAS et BRAGAGNOLO demandent que les commissions soient réunies afin de dégrossir les dossiers.

Délibération devis mur de soutènement

Présentation devis pour la consolidation du mur de Pouy Petit. Mr le maire expose que plusieurs entreprises ont été contactées mais que seul l'entreprise MORELLO a répondu. L'entrepreneur précise qu'il convient de faire réaliser une étude de sol qu'il a fait chiffrer avant d'engager les travaux. Mr le maire explique que pour la partie subvention, il faut présenter une demande globale afin que tous les éléments soient pris en compte.

Messieurs FAURIE, NOSELLA, DELMAS et BRAGAGNOLO demandent que les commissions soient réunies afin de dégrossir les dossiers.

Présentation est faite du devis OPTISOL pour la réalisation d'une étude de sol afin d'adapter le chiffrage de la maçonnerie. Le devis s'élève à 4 548 euros TTC.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

Il est convenu que la délibération sur le devis de maçonnerie sera prise après le résultat de l'étude de sol.

Délibération toitures des églises

La toiture de l'église est à refaire pour partie à Saint Orens. La toiture de l'église de Pouy Petit est à remanier et celle du clocher est à refaire. Le maire indique qu'il a demandé des devis à plusieurs entreprises. Les entreprises COQUIN et CASTAY ont envoyé leur proposition, mais seul l'entreprise CASTAY a répondu pour les toitures et les clochers. L'entreprise COQUIN n'a pas inclus les travaux du clocher de Pouy Petit.

Mr le maire présente les devis.

Messieurs FAURIE, NOSELLA, DELMAS et BRAGAGNOLO demandent que la commission travaux soit réunie afin de se rendre compte des travaux à réaliser.

Après discussion les travaux sont ajournés et les devis seront revus après réunion de la commission travaux.

Délibération devis BAGOT pour la réfection du clocher de l'église de Saint Orens

Mr le maire indique qu'il convient de restaurer le clocher de l'église qui présente des fuites et un risque de chute de pierres. Il faut également imperméabiliser les contreforts.

Messieurs FAURIE, NOSELLA, DELMAS et BRAGAGNOLO demandent que la commission travaux soit réunie afin de se rendre compte des travaux à réaliser.

Après discussion les travaux sont ajournés et les devis seront revus après réunion de la commission travaux.

Délibération modification du CIA pour l'adjoint technique

Le Comité technique du Centre de Gestion a donné un avis favorable à la demande faite de modifier le pourcentage pouvant être attribué à l'adjoint technique au titre du CIA et ainsi le porter à 100 %.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

Délibération convention de mise à disposition de domaine public à ENEDIS

Dans le cadre d'un projet photovoltaïque par le GAEC de CAPE nécessitant la pose d'un nouveau transformateur au lieu-dit Pouy Petit, ENEDIS a sollicité la commune pour la signature d'une convention de mise à disposition d'une emprise de 25 m² sur la parcelle E413. Mr BRAGAGNOLO Jean-François, intéressé, ne prend pas part au vote.

Accord à l'unanimité du conseil municipal

Les habitants de Pouy Petit seront consultés pour un éventuel aménagement de l'ancienne plateforme qui sera soit réutilisée soit détruite si elle n'a plus d'utilité.